

# Compte-rendu du conseil d'école Jules Ferry

18/10/2021

## Présents :

**Enseignant/es** : Mesdames ARNAUD-FENETRIER, BARRAUD, BITONNEAU, BOUJARD, BOUYXOU, BRON, BURKE, CASTELLANO, CHARPENAY, CHOMEL, DEGOUT, DIKSA, HALLOSSERIE, HILARIO, LEVY, MONDELAIN, PRUDHOMME, RAMPA, RENAULT, SEDDIKI ; Messieurs BLANCHON, DUCLOY, SEGHIER

**Parents délégués** : Mesdames AUFRANC-COCQ, BENATITALLAH, BUISSON, CAMPILLO, DUPUY-THOLLARD, FARSI, LEGUEDOIS LEROULEY, LESPINE, MENDELSON, MESLEM, NIGOUL-ARNAUD, PIJOURLET, ROUGIER, SADOU, SOUTIF Messieurs BERTOLINI, BOUSSAOUI, DROMARD, DUMAS, FRASCA, GIRARD, LUIZARD

**Mairie** : Monsieur HABFAST (élu) ; DDEN : M. MOULIN

(En gras les présent/es)

## Présentation des nouveaux membres du conseil d'école (équipe enseignante et nouveau comité de parents , élu le 08/10/2021)

L'équipe enseignante : vingt-trois adjoint(e)s et un directeur pour dix-huit classes et une ULIS: TPS/PS Mme BITONNEAU, PS/MS Mme BOUJARD (remplaçant Mme RODRIGUEZ), PS/MS Mme CHOMEL, PS/MS Mme ARNAUD-FENETRIER et Mme HILARIO, GS Mme BURKE, GS Mme BARRAUD, GS Mme MONDELAIN, CP Mmes CHARPENAY, DIKSA et Mme LEVY (SI) , CE1 Mmes CASTELLANO, DEGOUT, PRUDHOMME (SI), CE2 Mmes BRON (SI) et RENAULT (SI), M. DUCLOY (remplaçant MARILLONNET-VIARD), Mmes RAMPA et SEDDIKI (remplaçant Mme SAÏDI CLEMENT) CM1 (SI), CM2 Mmes BOUYXOU, CM1/CM2 M. SEGHIER), ULIS Mmes HALLOSSERIE, SECTION INTERNATIONALE Mmes BOUYXOU, BRON, LEVY, PRUDHOMME, RAMPA et RENAULT.

Le nouveau comité de parents délégués (dix-neuf titulaires et cinq suppléant(e)s) avec des sortants et des nouveaux arrivants (50% environ), composé comme suit : Mesdames AUFRANC-COCQ, BENATITALLAH, BUISSON, CAMPILLO, DUPUY-THOLLARD, FARSI, LEGUEDOIS, LEROULEY, LESPINE, MENDELSON, MESLEM, NIGOUL-ARNAUD, PIJOURLET, ROUGIER, SADOU, SOUTIF Messieurs BERTOLINI, BOUSSAOUI, DROMARD, DUMAS, FRASCA, GIRARD, LUIZARD

Bonne représentation des familles ayant des enfants en maternelle et en élémentaire.

Vous pouvez joindre les membres du comité de parents élus à l'adresse de courriel suivante : [parents.jules.ferry.gre@gmail.com](mailto:parents.jules.ferry.gre@gmail.com). Une rubrique « Parents » sur le site de l'école est co-gérée par les parents élus et le directeur de l'école.

## Effectifs

Un très léger tassement des effectifs cette année, hors mis sur le niveau des tous petits : l'école compte donc 337 élèves de primaire pour 348 l'an passé à la même époque.

| Répartition par niveau<br>2021-2022 |            |
|-------------------------------------|------------|
| <b>CYCLE I</b>                      | <b>132</b> |
| TPS                                 | 6          |
| PS                                  | 36         |
| MS                                  | 43         |
| GS                                  | 47         |
| <b>CYCLE II</b>                     | <b>133</b> |
| CP                                  | 39         |
| CE1                                 | 45         |
| CE2                                 | 49         |
| <b>CYCLE III</b>                    | <b>72</b>  |
| CM1                                 | 38         |
| CM2                                 | 34         |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>337</b> |

En maternelle, 132 pour 7 classes (dont 3 GS dédoublées) , Cycle 2 (CP au CE2) 133 pour 8 classes dont 3 CP à 14/15 et 3 CE1 à 14/15 Cycle 3 (CM) 72 pour 3 classes. Les 12 élèves d'ULIS sont comptés dans les classes d'inclusion.

L'école compte actuellement trois AESH qui aident des enfants à besoins particuliers en maternelle et en élémentaire dont une AESH dans le dispositif ULIS ; elle aide et accompagne avec les enseignantes ces douze élèves tout au long de la semaine.

### Situation de la maternelle et des accueils périscolaires

La mairie met actuellement à disposition six ATSEMs pour nos sept classes. Les classes de Grande section partagent deux ATSEMs pour trois classes. Nous connaissons une situation difficile en terme de remplacement et d'encadrement des temps de cantine et du périscolaire. Nous sentons ces personnels en difficulté et celles qui restent en poste quand les autres sont absentes travaillent dans des conditions très dégradées qui pèsent au quotidien. M. Habfast fait état des difficultés rencontrées par la ville dans le recrutement et le remplacement des personnels, indiquant que cette situation n'est pas

spécifique à Grenoble. Il en va de même quant aux personnels d'animation (temps de cantine et périscolaire) avec des taux d'encadrement qui sont régulièrement en deçà des normes annoncées (1 adulte pour 14 en maternelle et 1 pour 18 en élémentaire).

### Section internationale britannique (anglais)

L'école accueille actuellement soixante et un élèves, scolarisés en section internationale britannique, répartis sur les niveaux de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. Les enfants ont été admis après avoir réussi les tests organisés par les services départementaux de l'Education nationale. Quinze « entrants » cette année en CP, un en CE1, pas d'élève extérieur à la carte scolaire car l'effectif en CP est bloqué à 45 élèves pour trois classes.

Une assistante d'anglais Mme Susan THOMAS, nous est arrivée d'INDE début octobre pour renforcer l'organisation de ce dispositif d'enseignement.

Rappelons par ailleurs que l'anglais est la langue vivante enseignée dans toutes les classes selon les modalités définies dans les programmes.

Les familles des élèves concernés ont été informées les 21 et 23/09/2021 lors de réunions des parents ayant des enfants en section internationale de l'organisation mise en place cette année.

Cinq représentants au conseil de la section internationale ont été élus : Mmes AUFRANC-COCQ, CAMPILLO, PELLETIER, MENDELSON, SOUTIF. Le conseil de la section internationale se réunira en janvier.

Il n'y a actuellement toujours aucune aide administrative en place dans l'école, du fait de la suppression des contrats aidés sur ce type de mission en 2017. Nous n'avons à ce jour pas pu recruter de jeune en mission de service civique. Pour des demandes de documents (certificat de scolarité par exemple), le signalement des absences, n'hésitez pas à utiliser l'adresse mél de l'école : [ce.0382874t@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382874t@ac-grenoble.fr)

#### **Point sur la situation sanitaire depuis la rentrée de septembre**

A la date du 18/10, aucun cas « COVID 19 » confirmé depuis la rentrée scolaire tant chez les personnels que chez les élèves. Trois ou quatre élèves « cas contacts » en septembre ont du rester une semaine à la maison avec du travail à distance.

Le taux d'incidence a fortement baissé et la situation actuelle nous permet d'envisager un accueil des quatre classes TPS/PS/MS à l'intérieur le matin à la rentrée des vacances de Toussaint (dès lors que le taux d'incidence restera sous la barre de 50 et que les parents appliquent les consignes (port du masque et ne pas s'attarder à l'intérieur des locaux une fois l'enfant accueilli dans sa classe).

IL EST DEMANDÉ LA PLUS GRANDE RIGUEUR À CHAQUE FAMILLE dans la gestion des situations et l'information de l'école, même en cas de doute. Un courriel à l'école ([ce.0382874t@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382874t@ac-grenoble.fr)) est fortement souhaité, le directeur doit être informé.

#### **Actions des parents élus et de l'association des parents d'élèves de l'école**

L'opération « Chocolats de Noël » qui avait été un succès en 2020 a été reconduite. Elle permet (en réalisant un achat groupé) de financer des matériels ou des projets de l'école grâce à l'aide financière ainsi apporté par l'association des parents. (fresque, divers matériels, etc).

L'Association a aussi prévu de tenir un stand sur le marché de Noël où seraient (comme il y a deux ans) vendus des objets (décorations de Noël ?) réalisés par les enfants lors des temps du périscolaire (en projet avec le référent M. Abdessatar).

Kermesse en juin, chorales en décembre ? La question est posée de leur faisabilité.

Actuellement, il n'est pas envisageable de programmer de tels rassemblements des familles. Nous espérons que la situation s'améliorera suffisamment pour rendre possible de nouveau ces moments de convivialité très prisés.

Les concerts de la chorale auront bien lieu mais en intérieur avec pour seuls spectateurs les élèves.

#### **Adoption du règlement intérieur**

Le règlement intérieur (joint), identique à celui de l'an passé est voté à l'unanimité.

La charte de la laïcité et la charte de l'usage de l'informatique à l'école sont annexées au règlement.

#### **Projet d'école**

Le projet d'école devrait être retravaillé cette année. Parmi les actions qui avaient été envisagées dans l'existant figurait la mise en place d'espaces dédiés sur le site de l'école pour les parents délégués ainsi que les référents périscolaires. C'est désormais chose faite ; nous vous invitons à consulter régulièrement ces rubriques, notamment lors des mouvements de grève des personnels municipaux (cantine et/ou périscolaire) pour savoir des précisions sur les conditions d'accueil de vos enfants ces jours-là.

<https://ecole-jules-ferry-grenoble.web.ac-grenoble.fr>

#### **Sécurité (dans et aux abords de l'école)**

**La sécurité des enfants et des adultes de l'école est l'affaire de tous.**

Le mercredi 13 octobre a eu lieu une action de sensibilisation des familles et de leurs enfants à cette problématique aux abords de l'école. Des parents élus, ainsi que des bénévoles de l'ADTC ont dialogué avec les parents venus chercher leur enfant à 11h30. Des flyers ainsi que de la documentation ont été distribués ; le dialogue, qui se voulait positif a été noué, parfois non sans quelques difficultés. Chacun doit prendre à son compte cette problématique afin de pacifier ces temps (entrées/sorties) dans un espace très fréquenté et potentiellement dangereux (vitesse élevée de certains véhicules, fréquent stationnement interdit et dangereux, incivilités, imprudences, etc).

Les collectivités territoriales (Ville de Grenoble, Métro) sont fortement interpellées depuis une dizaine d'année sur cette question sans que des aménagements majeurs soient réalisés. La pose de potelets en plastique le long de la piste cyclable, le rajout d'un ralentisseur en face de la bibliothèque de l'Abbaye ne suffisent pas.

La lenteur des avancées sur ce dossier ne peut plus être excusée par la complexité des lieux et les réglementations en vigueur. NOUS DEMANDONS des actes depuis trop longtemps. La condamnation de l'accès au passage du 47ter, face au passage piétons devrait être réalisée d'ici fin 2021. Idem pour le traçage d'un emplacement « Livraison » face à l'entrée de l'ULIS au 47ter qui devrait permettre le stationnement des taxis venant déposer ou chercher des élèves ayant des prises en charge à l'extérieur.

**Chacun doit se sentir concerné** et comme cela commence à se faire, changer ses habitudes et son comportement.

Nous rappelons qu'il n'y a toujours pas d'aire de stationnement des bus pour les transports scolaires et que la prise en charge des élèves lors des sorties scolaires se fait au 47 bis rue Léon Jouhaux, en double file, avec la piste cyclable que l'on peine à surveiller. C'est chaque fois très dangereux.

Par ailleurs, les places réservées aux personnes en situation de handicap qui sont en face de la bibliothèque doivent être laissées libres. Le contrevenant risque une **amende** forfaitaire de 135€ (majorée à 375€) en vertu de l'article R417-11 du code de la route.

Pour le PPMS (Plan particulier de mise en sûreté), chaque bâtiment (47, 47bis (maternelle) et 47ter) a un référent ; le PPMS a été mis à jour. Un second exercice aura lieu dans le courant de l'hiver afin de se préparer à la conduite à tenir en cas d'une alerte « risque majeur ». L'exercice devrait porter sur le risque « inondation ».

#### **Informatique de l'école**

Les travaux concernant le réseau informatique de l'école qui va être entièrement repris se feront durant les congés de Toussaint. Entre Toussaint et les vacances de Noël, la pose de boîtiers de gestion des vidéos projecteurs (classes de CM) sera effectuée les mercredis après-midi. Enfin, durant les congés de fin d'année, la pose des matériels élèves en fond de classe sera réalisée.

L'école a demandé à pouvoir conserver l'usage des 30 ordinateurs portables existants qui pour la plupart fonctionnent toujours ; il semble que cette demande ait été acceptée (engagement de l'école à ne pas demander d'intervention sur ces matériels et à ne pas les connecter via le serveur de la ville).

Un point détaillé de ce dossier informatique sera fait lors du deuxième conseil d'école en février.

Le directeur a été doté d'un téléphone portable professionnel le 23 septembre. Cela va lui permettre de fonctionner enfin sans utiliser ses moyens de communication personnels.

**Dates des deux prochains conseils d'école : Jeudi 03/02/2021 et mardi 07/06/2021 – de 18h à 20h**  
**Salle polyvalente Moyrand, 29 rue Moyrand**